

LOIRE ATLANTIQUE

les nouvelles

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français

N° 632 - 14 DÉCEMBRE 1995 - Prix 2,50 F

Loire-Atlantique

+ de **70 000** manifestants exigent le retrait du Plan JUPPÉ



MANIFESTATIONS

Samedi 16 Décembre

à l'appel de la
CGT - FO - FSU

Rendez-vous :

- Nantes,
Place du Commerce
14 h 30
- Saint-Nazaire,
Place de la Gare
14 h 30
- Châteaubriant,
Place des Terrasses
14 h 30

**NOUS SOMMES
TOUS CONCERNÉS**

SOMMAIRE

**Connaissez-vous
vraiment
le plan
Juppé**

Pages 2/3

Edito par Jean-René Teillant

Mobilisation toujours plus intense

Les « observateurs » bien en phase avec la pensée unique, avaient dès l'annonce du Plan Juppé consacré beaucoup d'éloge au courage du Premier Ministre, à son souci de répartir équitablement ; les efforts, au fait



qu'il était acquis que ce plan était la seule réponse possible et qu'il avait le soutien d'éminents économistes, d'anciens ministres... Aujourd'hui, tous reconnaissent que la mobilisation est toujours plus intense.

L'ampleur des décalages entre les exigences, les aspirations d'une large majorité d'hommes et de femmes, de jeunes qui sont les forces vives du pays et ceux qui regardent ce pays avec une longue vue depuis des salons feutrés, est une donnée de fond qui donne une force nouvelle à l'idée que la société française ne peut rester en l'état.

En réfutant les mensonges de ceux qui soutiennent le Plan Juppé et en répondant aux interrogations, les communistes contribuent à renforcer la détermination des luttes, à leur élargissement et à montrer que d'autres réformes sont possibles. En s'appuyant sur l'Humanité, (le seul journal

*Le courage
c'est de s'attaquer
aux forces du capital
pour utiliser l'argent
au service
des besoins humains*

qui a refusé de publier la pub de Juppé), dont la diffusion peut progresser d'avantage, nous montrons à la fois que les salariés, les chômeurs, les familles, les retraités vont payer en 2 ans 82

milliards de francs soit 90 % des prélèvements alors que les revenus financiers supporteront pour la même période 1,4 milliard soit 1 %. Le courage c'est de s'attaquer aux forces de capital pour utiliser l'argent au service de besoins humains. Nous avons la responsabilité de mettre en débat, en recherchant la confrontation pluraliste, la grande réforme que nous proposons et qui montre les possibilités de faire autrement. L'urgence de débattre avec les salariés, les citoyens, de quelle politique pour ne pas recommencer ce qui a échoué, de quelle union pour que les forces de gauche soient au diapason de leurs aspirations. Dans cette période où l'aspiration à d'autres solutions grandit, la force organisée, l'influence du Parti Communiste doit devenir un débat public. En effet, il ne s'agit pas d'une question de boutique, mais comme réponse au besoin de faire évoluer un rapport des forces favorables aux luttes et à un changement progressiste. La force du mouvement social crée un moment idéal pour aborder l'ensemble de ces questions. Dans les entreprises, les quartiers, les manifestations, nous rencontrons des hommes, des femmes, des jeunes qui attendent beaucoup de leurs contacts avec les communistes pour réfléchir et travailler à la construction d'une perspective progressiste nouvelle. Alors avec chaque adhérent, chaque cellule faisons preuve d'audace.

Sécu

Connaissez-vous (vraiment) le plan Juppé?

Le financement sera-t-il supporté essentiellement par les familles?

■ OUI :

La reprise de la dette (CSG bis à 0,5 %) sera payée, dès le début de l'année 1996, par les salariés, les retraités et les chômeurs. Cette contribution prélevée sur les salaires, mais aussi les allocations familiales s'étalera sur une durée de 13 ans. Alain Juppé indique que les revenus du capital et les entreprises seront également mises à contribution, mais pour une très faible part, puisqu'elles verseront 2,5 milliards de francs s'ajoutant aux 2,5 milliards des laboratoires pharmaceutiques (cette contribution sera négociée précise-t-il, et il n'est pas prévu de la prolonger en 1997), alors que 25 milliards de francs seront prélevés chaque année sur les familles.

Le premier ministre Alain Juppé insiste sur le déficit de la Sécu, mais se tait sur les 90 milliards de francs d'impayés des entreprises, dont 40 milliards qui pourraient être rapidement récupérés.

— Les retraités non

imposables, les chômeurs indemnisés à partir du SMIC, verront leurs cotisations maladie augmenter de 2,4 % en deux ans.

— Tous subiront de nouvelles ponctions avec la hausse de la CSG et son élargissement prévue dans le cadre de la future réforme de la fiscalité.

— Le forfait hospitalier journalier passe de 55 francs à 70 francs. Bien sûr, le premier ministre ne dit pas un mot sur cette décision.

Paiez-vous des impôts sur les allocations familiales?

■ OUI :

Elles seront non seulement « gelées » en 1996, mais les allocations familiales devront être déclarées sur le revenu imposable, à partir de 1997 (donc sur le revenu de 1996). Six millions de familles et 13 millions d'enfants sont concernés.

Selon les organisations familiales, 300.000 familles deviendront imposables alors qu'elles ne l'étaient pas jusqu'à maintenant. Elles ne

pourront plus bénéficier d'exonérations portant par exemple sur la taxe d'habitation, ou sur certains droits calculés à partir du quotient familial. Alain Juppé dit que les Français parmi les plus démunis (RMistes, chômeurs en fin de droits...) seront épargnés, mais le nombre de familles modestes connaissant des difficultés plus grandes va aller croissant.

Le droit à la retraite pour le secteur public est-il remis en cause?

■ OUI :

Le 15 novembre dernier lors de la présentation du plan, Alain Juppé a précisé ses objectifs, à savoir : « Définir les conditions pour porter la durée de cotisation de 37,5 à 40 ans de cotisations pour les fonctionnaires et agents publics, afin de bénéficier d'une retraite à taux plein. » Sous prétexte « d'équité », il veut aligner tout le monde sur le bas, c'est-à-dire sur la loi Balladur de 1993 pour le régime général : 40 années de cotisations et la prise en compte des 25 meilleures années pour le calcul de la retraite.

Sous la pression des luttes, le premier ministre a effectué un premier recul, lundi soir, mais pour le seul personnel roulant de la SNCF. Il s'obstine et maintient toujours ses objectifs pour les autres cheminots, les personnels des autres services publics et la fonction publique.

— Il en résulterait un allongement de la durée de travail et le refus d'embauche pour plus de 200.000 jeunes.

Pour beaucoup, la pension de retraite serait amputée de 1.000 à 1.200 francs.

Y aura-t-il un rationnement de l'offre de soins?

■ OUI :

Alain Juppé entend renforcer la convention médicale, mise en place en 1993 par Simone Veil. Afin de diminuer les dépenses de santé, chaque année, le Parlement fixe une évolution de ces dépenses. Pour y parvenir, il oblige les médecins à appliquer, entre autres, les références médicales opposables. (Exemple : un frottis vaginal est pratiqué tous les trois ans,

au lieu de tous les 18 mois, aux femmes bien portantes. Un fait contesté par bon nombre de gynécologues.) Chaque praticien est tenu de respecter l'enveloppe budgétaire. En cas de rupture de contrat, ils seront sanctionnés financièrement.

Y aura-t-il une diminution des dépenses hospitalières?

■ OUI :

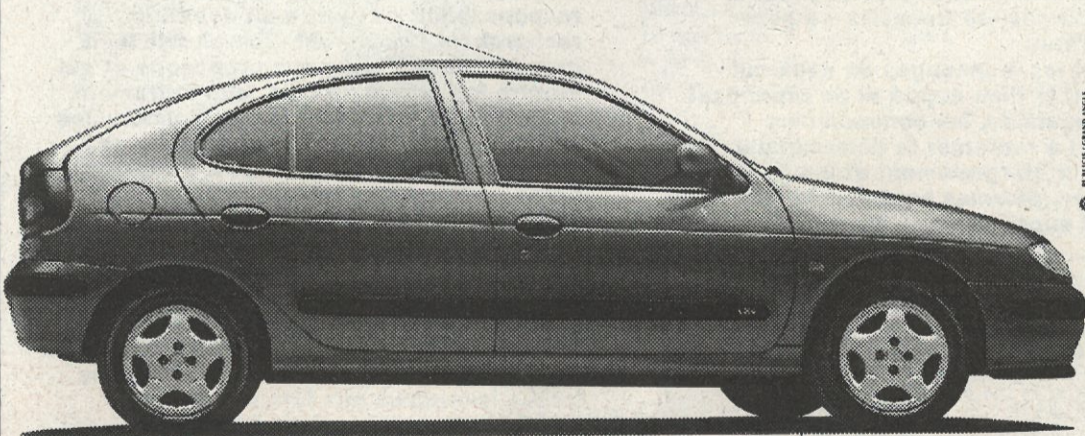
Le mode de financement des établissements hospitaliers sera modifié en profondeur. Serait créée une instance régionale de l'organisation sanitaire et sociale. Son but : affecter les enveloppes des dépenses hospitalières fixées par le Parlement. Ainsi, on réserverait, par priorité, les moyens budgétaires aux équipes hospitalières les plus performantes. Les autres étant amenées à se convertir ou à disparaître. Le plan Juppé prévoit un éclatement des centres hospitaliers universitaires (CHU). La mobilité des personnels deviendrait la règle, tandis que les postes seraient gelés dans les structures en voie de reconversion. Les salariés, dès lors qu'ils travaillent dans un hôpital accrédité par l'instance régionale, ne seraient affectés à leur poste que « pour une durée déterminée ». Par ailleurs, des formes d'« intéressement collectif » aux résultats sont évoquées pour les personnels en cas de réalisation des objectifs contractuels. Cette réforme hospitalière devrait être appliquée par ordonnances.

Y aura-t-il étatisation de la Sécurité sociale?

■ OUI :

Jusqu'à présent, cette institution est principalement financée par les cotisations prélevées à l'entreprise sur les rémunérations salariales. Or, Alain Juppé veut modifier la Constitution pour permettre au Parlement de se prononcer annuellement sur l'évolution des recettes et des dépenses de la Sécurité sociale. Il fixera une enveloppe budgétaire en fonction de l'évolution économique du pays. Il se substituera aux organismes de gestion propres à la Sécu. Actuellement, ce sont les conseils d'administration, majoritairement composés par les organisations syndicales et minoritairement par le CNPF, qui assument cette responsabilité. Le plan Juppé préconise le retour à la désignation des administrateurs et non plus le retour à leur élection. En fait, on s'achemine vers une couverture sociale à trois étages : le premier, à minima, sera assumé par l'Etat, par le biais de la CSG. Le second sera assumé, à égalité de concurrence, par les retraites complémentaires, la prévoyance, la mutuelle et les compagnies d'assurances nationales et européennes. Cette couverture à caractère privé procède de l'épargne et de la capitalisation. Enfin, la troisième étape, qualifiée de couverture supplémentaire, relève d'une assurance personnelle en fonction des moyens financiers de chaque individu, selon que l'on soit riche ou pauvre.

AVANT D'ADOPTER MEGANE FAITES-LUI FAIRE UNE PÉRIODE D'ESSAI.



MÉGANE. SOYEZ RAISONNABLES, FAITES-VOUS PLAISIR.

RENAULT ST-NAZAIRE

CENTRE AUTOMOBILE DE L'ÉTOILE

VOIE EXPRESS PORNICHET - TEL. 40 17 20 20



RENAULT
LES VOITURES
A VIVRE

Répartition des 75 milliards de francs de prélèvements supplémentaires

Part des assurés sociaux...	65 milliards de francs, soit 86,67%
Part des médecins.....	2,5 Mds de francs, soit 3,33%
Part des industries pharmaceutiques.....	2,5 Mds de francs, soit 3,33%
Part des autres revenus.....	5 Mds de francs, soit 6,67%

MAZDA
lampes et appareils d'éclairage

MAZDA ECLAIRAGE

REGION PAYS-DE-LOIRE
10, bd Gaëtan-Rondeau - B.P.679
44018 NANTES CEDEX
Téléphone 40.12.70.01

Sécu

Revenus financiers, dettes patronales, création d'emplois... Quelques propositions

Comment faire autrement ?

A écouter encore Alain Juppé dimanche, son plan de réforme de la Sécurité sociale serait le seul possible et il y aurait même « urgence » à ce qu'il s'applique... Comme si le « courage » dont parle le chef du gouvernement consistait à s'en prendre presque exclusivement à ceux — salariés, retraités, chômeurs — qui n'ont déjà que trop payé la facture des politiques suivies depuis près de vingt ans. Pour eux, ce devrait être toujours plus de prélèvements, tandis que les privilégiés de la fortune, les dirigeants des grandes entreprises qui sacrifient l'emploi et retirent des plus-values géantes de la spéculation financière seraient de moins en moins mis à contribution !

En fait, d'autres choix existent. De la taxation des revenus financiers des entreprises à une autre base de calcul des cotisations patronales, de la relance centrée sur la création d'emplois stables à des mesures en faveur du pouvoir d'achat, quelques pistes de réflexion et de propositions...

Financement de la protection sociale : les revenus financiers pratiquement exonérés.

La part des entreprises dans le financement de la protection sociale se monte à 10 milliards de francs, tandis que celles des salariés s'établissent à 500 milliards de francs !

Pour 100 francs de ...	Contribution à la Sécu
revenu financier d'un rentier	1,9 F
revenu financier d'une entreprise	0 F
revenu salarial d'un travailleur	14,5 F

Source : INSEE, Comptes de la Nation.

77

■ C'est la somme, en milliards de francs, qui entrerait chaque année dans les caisses de la Sécurité sociale si la décision était prise de taxer les revenus financiers des entreprises au même niveau que les revenus du travail. A elle seule, cette disposition permettrait largement de combler le déficit — 64,4 milliards de francs — prévu en 1995 pour le régime général.

15

■ C'est la somme, en milliards de francs, qui entrerait chaque année dans les caisses de la Sécurité sociale avec la transformation de tous les emplois précaires en emplois stables. Ajoutons que, pour 100.000 emplois nouveaux créés, ce sont 7 milliards de francs de cotisations supplémentaires qui vont au financement de la protection sociale.

91

■ C'est la somme, en milliards de francs, qui correspond à l'ensemble des dettes patronales envers la Sécurité sociale. Même si l'on met de côté les entreprises qui ont disparu ou celles qui sont en difficulté, il reste 40 milliards de francs qui pourraient être immédiatement récupérés, pourvu que la volonté politique de le faire existe.

214

■ C'est la somme, en milliards de francs, qui a été transférée directement des salaires vers le capital depuis 1984. On notera que cette masse d'argent représente à peu près l'équivalent du financement de la proposition formulée par Robert Hue d'augmenter d'au moins 1.000 francs tous les salaires inférieurs à 15.000 francs par mois.

30

■ C'est la somme, en milliards de francs, qui entrerait dans les caisses de l'Etat avec le quadruplement de l'impôt sur la fortune. Lors de la campagne présidentielle, Robert Hue avait montré qu'à elle seule cette mesure permettrait de financer un véritable plan d'urgence pour combattre la pauvreté et l'exclusion.

96

■ C'est le montant, en milliards de francs, des crédits consacrés en 1995 par la France à l'exécution de la loi de programmation militaire. Dans cette somme, est compris le coût des huit essais nucléaires programmés par Jacques Chirac, évalué approximativement à 5 milliards de francs. Soit la masse d'argent nécessaire à la construction de 80 lycées neufs.

Les cotisations patronales

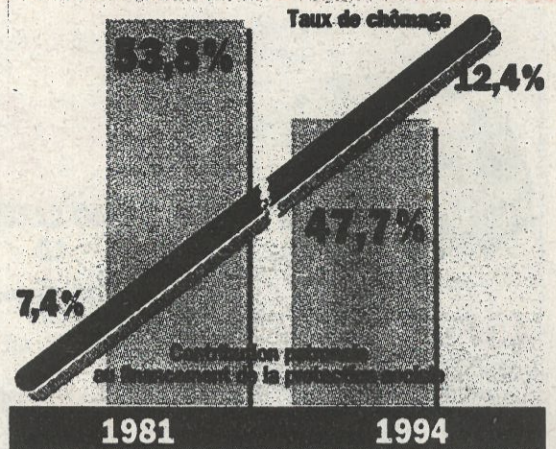
■ Au-delà de la mise à contribution des revenus financiers des entreprises — qui rapporterait déjà 77 milliards de francs — le temps n'est-il pas venu d'étudier la mise en place d'une nouvelle modulation de l'assiette des cotisations sociales patronales ? En clair, ne faut-il pas faire payer moins les entreprises qui font relativement plus de salaires — c'est à dire plus d'emplois — et faire payer plus celles qui font l'inverse ? Les communistes mettent donc en débat la proposition d'asseoir l'assiette des cotisations sociales patronales sur une base mettant en rapport les salaires versés à la « valeur ajoutée » globale des entreprises.

La maîtrise des dépenses

■ Le gouvernement prétend instaurer une maîtrise nouvelle des dépenses de santé. Mais, même le livret de santé, qui pourrait être utile, est conçu essentiellement pour comprimer les soins, et non pour réaliser des économies par de meilleures affectations des dépenses. Une utilisation plus efficace de l'argent devrait prendre en compte le long terme — c'est-à-dire la prévention, qui demande dans l'immédiat des investissements plus importants — mais aussi la mise en cause des gâchis et des superprofits des trusts pharmaceutiques qu'Alain Juppé n'écorne que de façon symbolique.

Une gestion démocratisée

■ Le gouvernement entend enfermer le débat sur la protection sociale dans le seul cadre du Parlement. Une véritable démocratisation de la gestion de la protection sociale n'implique-t-elle pas, au contraire, au côté de l'action des élus syndicaux et patronaux, l'intervention directe des acteurs sociaux de base et de toutes les populations concernées ? Cela permettrait, entre autres, de mettre sur la place publique les questions liées au poids des charges financières, au rôle des marchés financiers et des banques dans l'endettement et les déficits publics, qui échappent aujourd'hui à tout contrôle et à tout débat.



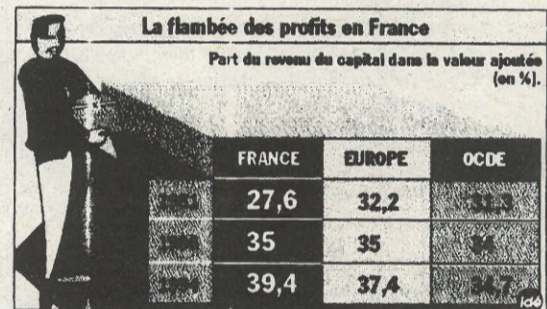
Source : « Les revenus sociaux », Système de statistique public, n°2 et INSEE, Comptes de la Nation.

En treize ans, la contribution patronale aux dépenses de protection sociale a baissé de 6%. Ce recul a été compensé par la hausse des cotisations et des impôts des salariés. Une orientation qu'Alain Juppé veut encore aggraver et systématiser, au nom de la « lutte contre les déficits »... (Source : INSEE.)

L'action contre les déficits

■ Le gouvernement prétend réduire, voire supprimer les déficits publics et sociaux, en comprimant les dépenses et en augmentant les prélèvements pour la grande majorité de la population. Mais en cédant ainsi aux injonctions des marchés financiers et de la politique monétaire européenne aujourd'hui mise en œuvre, l'application du plan Juppé contribuerait à déprimer un peu plus encore la croissance, et donc les recettes. Une autre façon d'agir contre les déficits

serait d'organiser une relance de la croissance — et donc des recettes publiques et sociales — en favorisant les investissements pour l'emploi, la formation, la recherche, pour des coopérations nationales et internationales visant au développement de productions utiles aux être humains. En fait, ce sont les attaques contre l'emploi qui créent les déficits sociaux, et non les déficits sociaux qui créent le chômage !



C'est en France que la part des profits au détriment des salaires s'est le plus accrue au cours des quinze dernières années. A l'origine, la politique dite du « franc fort », poursuivie au nom du respect des critères de Maastricht. (Source : « Economie et Politique ».)

624

■ C'est, en milliards de francs, le total des profits réalisés en 1994 qui sont allés à la spéculation financière. Utilisée pour la production, cette somme aurait permis la création de dizaines de milliers d'emplois.

145

■ C'est, en milliards de francs, le montant total des avantages fiscaux de toute nature accordés en 1994 aux dirigeants des grandes entreprises — industrielles, bancaires ou de services — et aux détenteurs de grandes fortunes.



PLAISIR D'OFFRIR...
GAI ! UTILE ! INATTENDU !
VOUS TROUVEREZ
DES TAS
D'IDEES CADEAUX
à la
MAISON DU RIDEAU
41, rue de la Paix - SAINT-NAZAIRE
Tél. 40.22.43.07

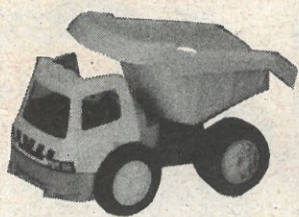
• PULL • ROBE DE CHAMBRE • PYJAMA
• CHEMISE • CRAVATE • ECHARPE
...LA CHEMISERIE DE L'HOMME... ET DES SPORTIFS !
Rayon grandes tailles

ROYAL-HOUSE

25, av. de la République, SAINT-NAZAIRE. Tél. 40.22.46.69
LE MEILLEUR RAPPORT PRIX-QUALITÉ

CADEAUX JOUETS

jusqu'au
16 décembre



45F

VEHICULE 1^{ER} AGE
FORMES ARRONDIES
Modèles assortis.
A partir de 3 ans.
Au choix - L'unité.

**RADIO CASSETTE
CD**

Prog. 21 plages
GOFM
garantie 1 an

299 F

295F

berchet JOUETS FRANÇAIS
SALON DE COIFFURE

- Pour ta poupée préférée (avec bac de lavage)
- Pour toi-même comme coiffeuse :
si tu enlèves le fauteuil, tu peux alors t'asseoir
sur le siège et toi aussi te faire belle.
sèche cheveux fonctionne avec 1 pile LR6 (non fournie)



**PETIT TOBOGGAN
LITTE TIJTES**
de 18 mois à 4 ans

169 F⁰⁰

10% sur tous les
ordinateurs **NATHAN**

ex : ORDIEEXEC NATHAN
(6 ans et +)
31 jeux intégrés
1 ou 2 joueurs
3 niveaux de difficultés
garantie 3 ans

~~669 F⁰⁰~~

602 F¹⁰



182F

AUTO BALADE

Est une voiture très moderne avec les mêmes fonctions qu'une vraie voiture.
Il y a assez d'espace pour 4 poupées et même un siège de bébé et, surprise !
Une véritable petite cuisine toute équipée se déplie dans le coffre arrière.
Poupées vendues séparément.

Barbie



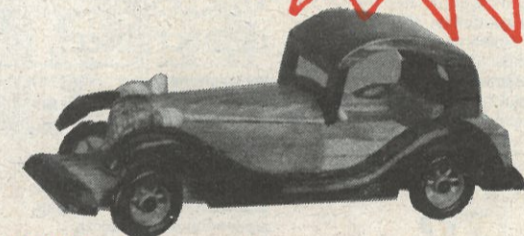
49F⁹⁰

BIKER MICE BIKER
12 figurines au choix
La figurine



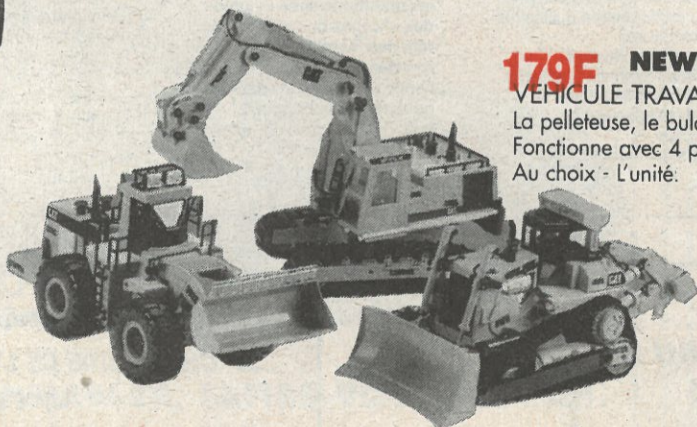
70F⁹⁰

NUMERO D'ART COLLECTION C
Format du tableau 24,5 x 34 cm.
20 titres au choix - Le tableau.



45F

VEHICULE RÉTRO
En bois vernis. 4 modèles assortis.
A partir de 5 ans.
Au choix - Le modèle



179F NEW BRIGHT

VEHICULE TRAVAUX PUBLICS FILOGUIDE
La pelleuse, le bulldozer ou l'excavatrice.
Fonctionne avec 4 piles non fournies.
Au choix - L'unité.

**VIENS
NOUS VOIR
LE PÈRE NOËL
ATTEND TA LETTRE
IL TE RÉPONDRA**



Géant, j'ai envie